

Signature de convention des Cadets de la Sécurité Civile 10/02/2017

Le 10 février Mme Isabelle DAVID (Préfet de l'Orne), M. François LACAN (Directeur Départemental des Services de l'Education Nationale) et le Colonel Didier RICHARD (Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours de l'Orne), du M. Patrick Vion, M. le sous-préfet d'Argentan se sont réunis au collège Jean Rostand d'Argentan afin de signer une convention cadre en faveur des cadets de la sécurité civile. Cette rencontre a également été l'occasion de discuter avec les élèves de leur ressenti vis-à-vis de ce dispositif et d'apprécier les compétences déjà acquises en matière de secourisme au cours d'une démonstration.

Ce processus, en vigueur depuis la rentrée 2016 dans l'Orne, intéresse 5 collèges du département de l'Orne : J. Rostand (Argentan), L. Grenier (Le Mêle sur Sarthe), G. Lefavrais (Putanges Pont Ecrepin), A. Camus (Tinchebray) et St Thomas d'Aquin (Flers).

Ce sont au total une centaine d'élèves de ces collèges qui se sont engagés à suivre, en plus de leur cursus habituel, une quinzaine de séances leur permettant de développer de nouvelles compétences en matière de premiers secours ou de prévention aux risques.

Les cadets viendront également visiter le Centre de Traitement de l'Alerte ainsi que les plateaux techniques de l'école départementale des Sapeurs-Pompiers à Alençon afin de mieux appréhender le fonctionnement de la chaîne des secours dont ils sont désormais un maillon privilégié.

